

Licence Économie quantitative et économétrie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie quantitative et économétrie. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037121

HAL Id: hceres-02037121

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037121>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie quantitative et économétrie

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie quantitative et économétrie

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008592

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site universitaire de Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Economie quantitative et économétrie* de l'UFR Droit-Economie-Gestion (DEG) de l'Université Lille 3 est une nouvelle mention créée à la rentrée 2010. C'est une licence spécialisée dans le domaine empirique de la filière économie-gestion. En effet, cette mention a pour objectif de développer la maîtrise des outils mathématiques, statistiques et informatiques appliqués à l'économie et aux sciences sociales. Il s'agit de permettre aux étudiants de pouvoir produire et interpréter économiquement des résultats statistiques dans le cadre de modèles économiques et de sciences sociales. Le qualificatif économétrie renvoie plus particulièrement aux applications empiriques des questions économiques. Cette licence s'appuie sur les domaines de recherche des deux laboratoires supports EQUIPPE (Economie QUantitative Intégration Politique Publique Econométrie) et GRAPPA (Groupe de Recherche sur l'APPrentissage Automatique) qui sont l'économétrie et l'informatique.

A ce titre, la licence s'adresse à des étudiants soucieux de poursuivre leurs études à horizon Bac+5 via des masters type *Mathématiques appliquées et sciences économiques* (MASS) ou des parcours orientés méthodes quantitatives et modélisation pour l'entreprise (comme à Lille 3) ou bien encore des masters intitulés *Système d'information et d'aide à la décision* (comme à Lille 1). La licence permet également de se préparer aux concours d'entrée d'école de renom en la matière : ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique) et ENSAI (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information). Les débouchés professionnels concernent donc plus particulièrement le secteur bancaire (y compris assurance) lequel affiche des besoins en maîtrise des capacités d'analyse et de modélisation des phénomènes économiques, ou encore les

entreprises privées ou publiques (type INSEE ou EUROSTAT) lesquelles s'intéressent à la collecte et l'analyse des statistiques.

Cette formation récente, proposée dans un domaine de spécialité encore peu développé (parfois par manque de compétences disponibles ou par peur du poids de la formalisation mathématique), s'adresse à des effectifs très réduits. Pour cette raison, une partie des enseignements de la licence ont été mutualisée avec les enseignements des licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) et ceux d'*Economie et management des organisations* (EMO) de l'Université Lille 3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs et compétences visés par la licence *Economie quantitative et économétrie* (EQE) sont clairement définis par l'équipe pédagogique et dans la maquette de présentation. L'ensemble des enseignements dispensés relève du champ des mathématiques et de l'informatique. En revanche, la licence *EQE* dispose d'un seul et unique parcours sans véritable choix d'options, ce qui rend difficile une éventuelle ouverture vers d'autres licences de l'Université Lille 3 ou hors établissement. Ceci est d'autant plus regrettable que la licence étant déjà très spécialisée parmi les licences du domaine économie-gestion, l'absence d'enseignement d'ouverture, autre que l'économie et les langues, peut constituer un critère de reticence pour les étudiants qui ne souhaitent pas s'engager dans un cursus assez spécialisé et peu connu encore par les bacheliers S ou ES (option maths). Sans enseignement d'ouverture plus large, la question de la spécificité de la licence *EQE* par rapport à des licences du champ des mathématiques -type *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS)- se pose donc légitimement.

Afin de répondre aux recommandations faites lors de la précédente évaluation en 2009, l'équipe pédagogique a fait preuve d'un effort non négligeable pour accroître la réussite de ses étudiants. Dans ce domaine, plusieurs initiatives ont été entreprises. Une semaine de pré-rentrée a été organisée en vue de faciliter la circulation de l'information quant au fonctionnement de sa licence et ses modalités d'évaluation. L'équipe pédagogique a également mis en place un tutorat (en mathématiques et économie) pour les étudiants détectés par l'enseignant référent compétent sur la base des évaluations de contrôle continu. L'évaluation hebdomadaire via un contrôle continu intégral permet également une meilleure appréciation des avancées et acquisitions des étudiants. Cependant, l'inexistence d'une quelconque forme de mobilité, tant entrante que sortante, reste un point à améliorer. Il en va de même concernant les initiatives de valorisation de la licence qui restent faibles en dépit des recommandations faites par le rapport AERES de 2009. Ce dernier mentionnait l'absence de communication de cette licence qui demeure quatre ans plus tard un point non résolu.

Compte tenu de la jeunesse de cette licence (la promotion de L3 a été diplômée en 2013), l'analyse quant aux questions d'insertion professionnelle ou des poursuites d'études est prématurée. Cette question est d'autant plus complexe à aborder que la philosophie de cette licence converge davantage vers des masters ou vers une professionnalisation à Bac+5 que vers des métiers envisageables à partir de la licence. Ce point est clairement assumé par le rapport de l'équipe pédagogique qui a cependant bien identifié les masters de destination de cette licence. Bien que cette formation n'ait pas vocation à être professionnalisante, il est possible en semestre 6 d'effectuer un stage (valant pour l'UE 4). Ce changement répond parfaitement à une des recommandations faite dans le rapport de 2009 qui soulignait, à juste titre, le manque de lien entre la licence et le monde professionnel. En plus du stage, un atelier de Préparation au Projet Professionnel (PPP) a été introduit en L1 afin de répondre au mieux à cette lacune (bien que l'atelier n'apparaisse pas dans la plaquette du dossier). En matière de poursuite d'études, la licence permet d'envisager l'intégration d'une des deux grandes écoles de la spécialité à savoir l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) et l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI) grâce à un module de renforcement en semestre 3 en vue de préparer à ces deux concours d'entrée.

Compte tenu de la faiblesse des effectifs en jeu (huit étudiants en L1 pour 2012-2013), le pilotage de cette licence est assez atypique. Il est réduit à un seul et unique responsable de mention qui assure la coordination parmi les 25 enseignants de la licence. Ces derniers ont déployé un effort non négligeable dans la prise en compte des lacunes en matière d'aide à la réussite via des séances de tutorat ou des séances de remises à niveau lors des deux premiers semestres. Autant que faire se peut, l'équipe a répondu au mieux aux recommandations de l'AERES faites en 2009 qui soulignaient une meilleure prise en compte des mécanismes d'aide à la réussite (stage et atelier PPE notamment). L'une des recommandations qui n'a pas été prise en compte pour l'instant, mais qui est en projet pour la prochaine habilitation, relève du choix restreint d'options dans le cursus de licence. Cependant, la question de l'absence de matières optionnelles ou d'enseignements d'ouverture semble difficile à résoudre compte tenu du fait que chacune des options qui pourrait-être proposée se traduirait par des effectifs faibles et donc par un coût

important pour la structure. L'effectif des étudiants apparaît comme un élément central dans la discussion concernant son fonctionnement et son renouvellement. C'est en ce sens que le projet de transformation de la mention *Economie quantitative et économétrie* en un parcours au sein de la licence *Economie et management des organisations* est envisagée explicitement par l'équipe pédagogique en place.

- Points forts :
 - Contenu académique clairement identifié et de bon niveau.
 - Formation originale qui répond à des besoins en recherche académique et empirique.
 - Accompagnement pédagogique de proximité.

- Points faibles :
 - Absence de matières optionnelles ou d'enseignements d'ouverture.
 - Faiblesse des dispositifs d'aide à la réussite.
 - Valorisation du diplôme peu aboutie.

- Recommandations pour l'établissement :

Les effectifs et la proximité de la licence *Economie quantitative et économétrie* avec d'autres formations de l'établissement, à partir des éléments présentés par le rapport de l'équipe pédagogique en place, posent la question de la pérennité, en l'état, de cette mention. La recommandation qui peut être faite, et qui est clairement envisagée par l'équipe pédagogique et le responsable de la mention, serait de transformer cette mention en un parcours adossé à la licence du même domaine au sein de Lille 3. Ceci permettrait ainsi de trouver une solution à l'absence d'enseignements d'ouverture au sein de cette licence qui limitait ainsi les possibilités de réorientation pour les étudiants engagés.

La licence comporte peu de dispositifs d'aide à la réussite hormis l'organisation d'une semaine de pré-remise propre aux licences de Lille 3. Seuls des enseignements de soutien en mathématiques en semestre 1 ont été prévus

Un effort doit-être conduit en matière de communication de cette mention (ou parcours) en vue d'accroître son attractivité. Ceci est d'autant plus dommageable qu'une réelle demande croissante existe en matière de modélisation des comportements économiques et sociaux. La licence *EQE* aurait donc sa place parmi les licences spécialisées en économétrie. Un rapprochement avec le monde professionnel (type banque ou assurance) pourrait-être envisagé compte tenu des contenus et des compétences apportées par cette licence et des besoins de ce secteur d'activité (notamment estimation et prévision des risques en matière d'assurance ou bancaire).



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente